

# Les Infos du

## Dossier LE QUARTIER BARBÈS CHANGE



## SOMMAIRE

**P4** Conseil de la Citoyenneté  
**Tous résidents, tous citoyens**

**P11** Voirie  
**Retour sur les travaux de l'été**

**P6** Associations  
**Inscrivez-vous sur SIMPA !**

**P14** Culture  
**Les pratiques amateurs**

## > LA MAIRIE DU 10<sup>e</sup>

72, rue du Faubourg Saint-Martin  
75475 Paris Cedex 10  
www.mairie10.paris.fr

 L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

## > HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.  
Jeudi : 8h30 à 19h30.  
Samedi : 9h à 12h30.

Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

## > ACCUEIL - INFORMATION

Tél. : 01.53.72.11.42  
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

## > SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél. : 01.53.72.10.00  
2<sup>e</sup> étage, escalier B.

## > ANTENNE DE POLICE

1, rue Hittorf - 75010 Paris  
Tél. : 01.58.80.80.80  
Ouverture : du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 16h.  
Le jeudi de 10h30 à 19h.

## > BIBLIOTHÈQUE

4<sup>e</sup> étage, escalier B, fond du couloir.  
Tél. : 01.53.72.11.75  
Fax : 01.53.72.12.28  
Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 18h.  
Jeudi : 14h à 19h.  
Samedi : 9h30 à 12h30.

## > DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : 01.53.72.10.77  
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

## PERMANENCES

### > BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Lundi : 9h30 à 13h.  
Jeudi : 14h à 19h.  
Vendredi : 13h à 17h.  
4<sup>e</sup> étage, escalier B.

## > RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.  
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.  
Espace Hittorf.

## > E.D.I.F.

[Energies Durables en Ile-de-France, Conseil aux particuliers sur les économies d'énergie]  
Le premier lundi du mois de 11h à 13h, sans rendez-vous.  
Salle Démocratie Locale.

## > CAFAC [Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10<sup>e</sup>]

Tous les jours de 9h à 9h30.  
Espace Hittorf.

## > A.D.I.L [Association Départementale d'Information sur le Logement]

Sur rendez-vous pris à l'accueil.  
Espace Hittorf.

## > AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Espace Hittorf,  
rez-de-chaussée, côté escalier B.  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous,  
et de 14h à 16h, avec rendez-vous.  
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

## > CONCILIEURS DE JUSTICE

Mercredi de 14h à 17h : Madame Viala, sans rendez-vous.  
Mardi de 14h30 à 16h : Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

## > CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux.  
Lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.  
Espace Hittorf.

## > PACT DE PARIS [Amélioration de l'habitat]

Vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.  
Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

## > MIRP

[Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne]  
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.  
Mardi de 9h à 13h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.  
Espace Hittorf.

## > PÔLE INSERTION 10<sup>e</sup>

Le lundi de 13h à 17h,  
sur rendez-vous pris à l'accueil.  
Espace Hittorf.

## > P.I.V.O.D. [Aide à la création d'entreprises]

Jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.  
Espace Hittorf.

## > ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,  
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.  
Espace Hittorf.

## > ANDEVA [Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante]

Le premier mercredi du mois  
de 17h à 19h, sans rendez-vous.  
Salle Démocratie Locale.

## > A.T.F [Association des Tunisiens en France]

Mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.  
Espace Hittorf.

## > AVOCAT

Vendredi de 16h30 à 19h15  
(sauf vacances scolaires), sur rendez-vous  
au 01.53.72.11.42, le matin même à partir  
de 8h30. Espace Hittorf.

### LES INFOS DU 10<sup>e</sup>

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Milena Malenic, Xavier Simonin

Tél. : 01.53.72.10.00

Ont collaboré à ce numéro : Gilles Bayart,  
Nicolas Beauvisage, Elisabeth Carteron,  
Patrick Bousquet, Julia Perret, Sylvie Scherer.

Crédits photographiques : Michel Tiard,  
Gilles Bayart, Philippe Pumain - Art graphique et patrimoine

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Morault.

Journal municipal trimestriel, imprimé  
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo.

# L'édito du Maire

**Madame, Monsieur,**

Madame, Monsieur,

Depuis la fermeture du centre de Sangatte fin 2002, de nombreux exilés, pour la plupart afghans, errent dans les rues et squares du 10<sup>e</sup>. Certains sont en attente d'un passage vers l'Angleterre ou les pays scandinaves, d'autres, souhaitant demeurer en France, ont déposé quand ils le pouvaient une demande d'asile dans notre pays.

Depuis le début, nous avons régulièrement interpellé le gouvernement sur leur sort, demandant que des places d'hébergement supplémentaires soient créées. Les ministres changent, mais la réponse à nos interpellations reste la même : une fin de non-recevoir.

Au mois d'août, j'ai pris mes responsabilités et mis fin à l'occupation nocturne du jardin Villemin par les exilés. Cette mesure était devenue nécessaire pour l'hygiène et la sécurité de tous, y compris des migrants : un jardin public ne peut constituer un hébergement décent pour qui que ce soit.

C'est à l'Etat de trouver des solutions à cette situation, qui est de sa responsabilité.

Certes, il est important de démanteler les filières d'immigration clandestine et de poursuivre les passeurs qui s'enrichissent sur le dos des exilés. Mais, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, il faut aussi faire face à une urgence sanitaire et sociale et ce ne sont pas les opérations menées récemment à Calais, mal préparées et effectuées au mépris des droits les plus élémentaires, qui permettront d'y répondre.

C'est enfin la politique d'asile actuelle qui est en cause : le gouvernement doit cesser de se réfugier derrière les règlements européens pour rejeter sur d'autres pays ses responsabilités. On ne peut pas d'un côté participer à la guerre en Afghanistan et de l'autre refuser d'examiner les demandes d'asile des jeunes Afghans qui fuient les persécutions.

Je continuerai à m'opposer à cette politique d'abandon des réfugiés, qui n'est pas digne de la France, et à faire mon possible afin de trouver des solutions concrètes pour le 10<sup>e</sup> arrondissement.



**Rémi Féraud**  
Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement

...

*C'est à l'Etat de trouver des solutions à cette situation, qui est de sa responsabilité.*

...

*Dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, il faut aussi faire face à une urgence sanitaire et sociale et ce ne sont pas les opérations menées récemment à Calais, mal préparées et effectuées au mépris des droits les plus élémentaires, qui permettront d'y répondre.*

...

# LE CONSEIL DE LA CITOYENNETÉ DU 10<sup>e</sup>, Tous résidents, tous citoyens !

«Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>» a pour objet de favoriser la participation de tous les habitants du 10<sup>e</sup> arrondissement, français et étrangers, à la vie sociale, culturelle et politique de l'arrondissement. L'association contribue au renforcement de la démocratie locale et à l'exercice de la citoyenneté.

Elle a organisé dans l'arrondissement les opérations de Votation citoyenne, initiées par la Ligue des droits de l'Homme, afin de promouvoir le droit de vote et l'éligibilité de tous les résidents aux élections locales, français et étrangers, citoyens de l'Union européenne ou non.

C'est pourquoi «Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>» a accepté de participer à la mise en œuvre d'un conseil de la citoyenneté du 10<sup>e</sup>. Ce conseil sera une instance de discussion et de propositions qui donnera la parole aux Parisiens du 10<sup>e</sup> non ressortissants d'un pays de l'Union européenne.

Etre citoyen c'est appartenir à une communauté de destin, c'est vouloir vivre ensemble, c'est participer à la vie de la cité, c'est s'impliquer dans la pratique de la démocratie locale. Le Conseil de la citoyenneté du 10<sup>e</sup> a pour but d'améliorer la vie des étrangers à Paris.

Pour cela, il pourrait s'organiser autour des objectifs suivants :

- la participation à la vie de la cité,
- l'intégration des populations d'origine étrangère,
- la prise en compte des besoins des populations d'origine étrangère dans les politiques locales,
- la promotion du droit de vote aux élections locales.

Il pourra aussi être un lieu d'initiative pour l'organisation d'événements en lien avec les autres instances de démocratie locale et les associations du 10<sup>e</sup> arrondissement.

Si vous êtes ressortissant-e extracommunautaire (citoyen d'un pays non membre de la Communauté européenne), habitant le 10<sup>e</sup> et âgé-e de 16 ans et plus, et que vous souhaitez vous impliquer au sein du conseil de la citoyenneté du 10<sup>e</sup> et/ou de votre conseil de quartier,

- il vous suffit de compléter la fiche de candidature à télécharger sur le site Internet : <http://ensemble10.free.fr/discuss.htm>
- et de l'envoyer ou de la déposer avant le 27 novembre 2009 à :  
*Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>*  
*Mairie du 10<sup>e</sup>*  
*72, rue du Faubourg Saint-Martin*

**Sylvie SCHERER,**  
Présidente d'Ensemble nous sommes le 10<sup>e</sup>



## JARDIN COLLECTIF PARTAGÉ PROVISoire EXPÉRIMENTAL VICTOR SCHOELCHER

Jardins et PLU's expérimente **une végétalisation** provisoire, prépare le cahier des charges pour la future place du village de notre quartier, devant le square Alban Satrage.

Trois dimensions : le **cahier de liaison** pour la conception, le **terrain** pour la réalisation et le **site internet** pour la collection d'information, la mémoire et l'analyse. C'est un pari sur le vivre ensemble. Le croisement des projets forme le plan d'ensemble, dans l'espace, le temps et la concertation. Beaucoup de motivation et de savoir-faire : agronomes, architectes, artistes, curieux, enfants, ingénieurs, instituteurs, journalistes, parents, paysagistes, photographes, urbanistes, webmasters...

40 adhérents, 80 potentiels, 15 projets, 20 en devenir, 40 tapis entamés, 50 en attente...

*Gilles BAYART président de l'association  
Jardins et PLU's,  
22 bis rue de Paradis 75010 Paris  
01 45 23 42 45  
jardinsetplus@wanadoo.fr*



# PARTICIPEZ AU CONSEIL DE LA JEUNESSE DU 10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Vous avez entre 13 et 25 ans ? Venez échanger, vous impliquer dans la vie de votre arrondissement, dialoguer avec les élus et monter des projets citoyens (environnement, culture, santé...) avec le conseil de la jeunesse.

**Le Conseil de la Jeunesse du 10<sup>e</sup> est un espace ouvert à tous les jeunes qui habitent, étudient ou travaillent dans l'arrondissement. Toutes vos propositions, suggestions, idées sont les bienvenues, la porte du Conseil de la Jeunesse vous est grande ouverte !**

N'hésitez plus, envoyez un mail à [conseil.jeunesse10@paris.fr](mailto:conseil.jeunesse10@paris.fr) ou appelez le 01 53 17 34 55

Plus d'info sur [www.cpj.paris.fr](http://www.cpj.paris.fr)



## QUARTIER SAINT-LOUIS – FAUBOURG DU TEMPLE : APPEL À PROJETS

Vous avez des idées, des envies pour notre quartier alors, pensons-le ensemble !

Dans le cadre du budget d'investissement alloué par la Ville de Paris aux Conseils de quartier, l'équipe d'animation du Conseil de quartier Saint-Louis - Faubourg du Temple a décidé de lancer un appel à projets à ses habitants : planter un arbre, installer un banc, du mobilier urbain, végétaliser un mur ou investir dans un équipement correspondant à un projet de quartier.



• Exemple de projet mené par le Conseil de quartier : Concertation sur l'aménagement et la plantation d'un arbre au carrefour Alibert/Bichat.

Pour Anna Roiné, membre de l'équipe d'animation du Conseil de quartier, « cet appel à projets a pour ambition de permettre aux habitants d'influer sur le développement du quartier et de proposer des idées sans pour autant s'investir outre mesure dans le Conseil de quartier. Bien entendu, toute l'équipe d'animation apportera son soutien à la mise en oeuvre des projets. »

Il faut que le projet concerne ce quartier et que vous habitiez ou travailliez dans le quartier. L'investissement doit correspondre à l'acquisition de biens d'équipement destinés à produire des services pour la collectivité. Si ces conditions sont réunies alors envoyez votre projet afin de le proposer à l'équipe d'animation.

**Clôture de l'appel pour cette année :** le 31 octobre 2009.

CQ Saint-Louis – Faubourg du Temple  
**Bureau des Conseils de quartier**  
Mairie du 10<sup>e</sup>  
72 rue du Faubourg Saint-Martin  
75010 Paris

ou par courriel à [stlouis\\_fbgdutemple@cqparis10.org](mailto:stlouis_fbgdutemple@cqparis10.org)

Plus d'infos sur [www.cqparis.fr](http://www.cqparis.fr) ou contacter l'Équipe Démocratie Locale au 01 53 72 10 78

# ASSOCIATIONS, inscrivez-vous sur SIMPA !

*Simpa, l'annuaire en ligne des associations.*

*Toutes les associations parisiennes sont invitées à s'inscrire gratuitement sur Simpa, le nouvel annuaire des associations qui sera publié fin juin 2010 sur Paris.fr et sur les sites des mairies d'arrondissement.*

## Pourquoi vous inscrire sur SIMPA :

C'est un moyen simple et pratique pour vous faire connaître. Vous pouvez créer une page aux couleurs de votre association avec le descriptif de votre activité et l'illustration de votre choix. C'est un outil pratique pour les démarches administratives de votre structure associative. Et pour accéder ainsi aux services ou aux « télé services » proposés par la Ville (demande de créneaux sportifs par exemple), et, dès la fin de l'année vous pourrez déposer depuis chez vous votre demande de subvention.

## Inscrivez-vous en trois clics :

1 / Allez sur le site Internet de la Ville de Paris ou de la mairie du 10<sup>e</sup>.

2 / Cliquez sur la rubrique « vie associative »,  
3/ Choisissez la rubrique « SIMPA, Démarches en ligne »

- Indiquez vos coordonnées ;
- Transmettez sous forme numérisée les 3 documents habituels (déclaration à la Préfecture, copie de la publication au journal officiel, et statuts signés).

Si vous ne possédez pas de scanner, vous pouvez vous rendre à la maison des associations.

## Toutes les informations nécessaires

[www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)  
[www.associations.paris.fr](http://www.associations.paris.fr)  
ou à la Maison des Associations du 10<sup>e</sup>  
206 Quai de Valmy / ouverte du mardi au samedi.  
Tél. : 01 40 38 80 70  
[maison.asso.10@paris.fr](mailto:maison.asso.10@paris.fr)

**MAIRIE DE PARIS**

**SIMPA,**  
tellement plus qu'un annuaire,  
tellement mieux pour votre association  
Offrez-vous Paris.fr et les sites d'arrondissement, c'est gratuit

ABCDEF GHIJ  
KLMNOPQRS  
WXYZ

associations.paris.fr

Toute l'info sur la ville !  
**paris info** Le 3975  
Paris.fr

\*C'est un appareil local à partir d'un point fixe sans fil qui propose le service.

# CENTRES SOCIAUX : APPEL À BÉNÉVOLES

Les centres sociaux sont des associations de proximité :

- un équipement de quartier à vocation sociale, ouvert à tous les habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des habitants et favorise le développement de la vie associative.

## Le Centre Social Aires 10



2, rue du Buisson Saint-Louis,  
75010 Paris  
Tél : 01 42 02 82 50  
courriel : aires10@aires10.net

Aires 10 encourage et participe au développement de la vie des quartiers du 10<sup>e</sup>, à la communication entre les différentes catégories sociales, à l'éducation populaire, à une solidarité réelle et durable. Aires 10 recrute des bénévoles souhaitant partager régulièrement temps, expérience(s)..., notamment pour les activités suivantes : accompagnement scolaire, ateliers d'apprentissage du français, écrivain public et ateliers adultes (couture, informatique...).

Les bénévoles sont accueillis dès la rentrée 2009 et tout au long de l'année, et leur engagement sur le terrain ou au sein des instances du Centre social sont des expressions vivantes de la citoyenneté.

## Centre Social et Culturel le Paris des Faubourgs



9, cour de la Ferme Saint-Lazare, 75010 Paris  
Tél : 01.45.23.34.87  
courriel : leparisdesfaubourgsaccueil@gmail.com

Le Paris des Faubourgs est un lieu d'échanges, de partage, de rencontres, d'expression individuelle et collective pour et avec les habitants du quartier. Les actions éducatives, culturelles et de loisirs mises en place permettent de répondre à des problématiques sociales diverses. Vous avez des compétences, du temps, l'envie de les partager. Vous pouvez contribuer à l'action de notre centre, en participant à l'animation d'une activité :

- d'entraide (accompagnement à la scolarité, écrivain public, aide à l'élaboration de CV...)
- d'échanges (couture, cuisine, bien-être...)
- de loisirs (accompagnement de groupe, animations)

## ENSEMBLE, NOUS SOMMES LE 10<sup>e</sup>

La 14<sup>e</sup> édition des rencontres multiculturelles d'Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup> s'est déroulée du 14 au 30 septembre sur le thème de «La Fête». Une soixantaine d'associations ont animé divers événements réussis

exprimant toute la diversité culturelle du 10<sup>e</sup> et trouvant, comme chaque année, leur public: belle exposition en mairie, conférence, débat, visite guidée, projection en plein air, spectacles, etc.

La fête du dimanche 20 septembre, ses stands sur les bords du canal Saint-Martin et ses spectacles dans le jardin Villemin, a été un moment de convivialité et d'inventivité, un rendez-vous fédérateur pour les habitants du 10<sup>e</sup> arrondissement, français et étrangers, venus très nombreux.



ensemble10@free.fr  
<http://ensemble10.free.fr>

## LE QUARTIER BARBÈS CHANGE



**Au carrefour de quatre boulevards et de trois arrondissements, le quartier Barbès présente des problématiques propres à un quartier populaire densément peuplé, qui attire également tous les jours de très nombreux visiteurs : un quartier certes cosmopolite et animé mais un cadre de vie qui doit encore être amélioré, notamment en termes de propreté.**

8



Les progrès existent mais ils sont lents, d'autant que la situation est complexe : espace public contraint, mal conçu et peu adapté aux exigences du 21<sup>e</sup> siècle, alors que la fréquentation est très importante. Chaque jour, ce sont en effet près de 35 000 personnes qui utilisent la station de métro !

Afin de proposer une réflexion et des solutions globales, les maires des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements se sont réunis à plusieurs reprises, en présence d'associations du quartier, des services municipaux concernées, de la Préfecture de Police et de la RATP. Des actions ont été entreprises : intensification et adaptation des opérations de propreté, mise en place

de sanisettes Decaux supplémentaires, rénovation de la station de métro, etc. Elles font suite à la réhabilitation des boulevards Barbès, de Rochechouart et de Magenta ces dernières années.

Mais c'est aussi l'investissement de la Ville dans des équipements publics de qualité qui permettra d'améliorer le quartier Barbès.

Déjà, côté 18<sup>e</sup>, le centre musical Barbara, situé rue Fleury, a ouvert il y a 18 mois. Il abrite aussi un Kiosque où les jeunes peuvent trouver des informations pour leurs loisirs, des soutiens pour leurs projets et des idées pour sortir. Dans le 10<sup>e</sup>, les travaux du cinéma Le Louxor commenceront prochainement (voir ci-dessous). Une fois achevé, ce nouveau lieu, unique à Paris, participera de la régénération de tout un quartier.

### Le Louxor

Le futur cinéma disposera de 3 salles et de 562 places au total. Il intégrera des activités de restauration et d'exposition. La programmation sera consacrée à des films « art et essai » et l'une des salles sera dédiée aux cinémas du Sud.

### Une dynamique culturelle

Le Louxor permettra de rééquilibrer l'offre

cinématographique parisienne : l'Est parisien est manifestement mal pourvu (les études ont fait apparaître une population de 100 000 habitants autour du Louxor ne disposant d'aucun cinéma de proximité). Il confortera l'exploitation et la diversité de la création « art et essai ».

Véritable salle de proximité par sa taille et sa programmation, le Louxor constituera un outil d'animation culturelle pour un quartier largement sous-équipé.

### Un enjeu patrimonial

Le projet de réhabilitation de ce bâtiment construit en 1921 par l'architecte Henri-André Zipcy revêt un caractère exceptionnel, en référence au Palais du Cinéma, l'établissement mythique des années 30, inscrit pour ses façades et sa toiture à l'Inventaire des Monuments Historiques.

### Un outil de rénovation urbaine

Le Louxor exprime aussi la volonté du Maire de Paris d'inscrire l'implantation de nouveaux projets culturels dans une action plus globale de rénovation urbaine, à l'image de ce qui a déjà été réalisé avec le 104 dans le 19<sup>e</sup> arrondissement ou la Maison des Métallo dans le 11<sup>e</sup>.

## 3 QUESTIONS À L'ASSOCIATION ACTION BARBÈS

### Quel est l'objet de votre association ?

Action Barbès, créé en 2001, avec l'objectif ambitieux d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier Barbès, s'investit dans tous les dossiers propreté, transports, voirie, précarité, toxicomanie, culture... et souhaite améliorer l'image souvent négative de ce quartier cosmopolite et populaire, qui continue à souffrir des trafics en tous genres opérés au grand jour. L'association, en contact avec les élus, les services de la Ville, les institutionnels, exerce une vigilance citoyenne et cherche à maintenir le lien social entre les personnes, riverains, commerçants, usagers, pour que ce quartier redevienne attachant aux yeux de ces plus anciens habitants.

Action Barbès participe aux Conseils de quartier limitrophes 9°, 10°, 18° et publie un bulletin environ quatre fois par an.

### Le Louxor : que pensez-vous du projet proposé par l'architecte Philippe Pumain ?

Le projet Pumain est le résultat du choix de départ de la Ville, à savoir un cinéma Art & Essai impliquant la réalisation de 3 salles pour des raisons d'optimisation économique.

Action Barbès dit clairement que ce projet culturel est inadapté à l'environnement sociologique du quartier Barbès et de son voisin la Goutte d'Or. Qu'il est destructeur de patrimoine. De nombreux spécialistes reconnaissent au Louxor un intérêt certain.

Enfin, qu'il est tout à fait regrettable qu'aucune concertation d'aucune sorte avec les habitants et associations du quartier n'ait eu lieu depuis 2003 sur cette question.

Donc, tel qu'il est aujourd'hui, le projet ne nous convient pas et nous déplorons l'absence de dialogue avec la Ville sur le sujet.

### Et des aménagements récents effectués dans le quartier ?

En terme de circulation, des projets intéressants, dès 2002, pour « civiliser » les axes Barbès, Magenta et Rochechouart, des pistes cyclables, un espace rendu aux piétons sauf sur la partie nord du boulevard de Magenta.

Sur le boulevard de La Chapelle, le sens unique sous le viaduc au niveau de la rue Patin, réalisé au terme de 2 ans de relances, a permis d'améliorer la circulation côté 10°, mais n'a rien changé côté 18°. Nous attendons avec une certaine impatience le début de la concertation sur l'axe Porte de La Chapelle - La Chapelle - Barbès pour réduire le flux côté 18° et avoir ainsi un impact positif sur le carrefour. Nous avons réclamé et obtenu – saluons là la concertation – l'implantation de 2 nouvelles sanisettes qui devraient contribuer à un environnement plus propre. Reste enfin à mettre en fonction la station Vélib' que nous avons souhaitée sous le viaduc du métro.

Plus d'information :  
<http://sauvonslelouxor.blogspot.com>

## QUESTIONS À L'ASSOCIATION LES AMIS DU LOUXOR

### Quand et pourquoi l'association Les Amis du Louxor est-elle née ?

Les Amis du Louxor a été créée en février 2009 par des habitants du quartier qui se sont mobilisés pour son rachat par la Ville. Son but est de suivre pas à pas le chantier de réhabilitation du Louxor jusqu'à son achèvement et d'informer le public aussi précisément que possible de la réalité de ce projet par le moyen de documents et d'un site qui expose l'histoire, le présent et le futur de ce bâtiment.

### Que pensez-vous du projet proposé par l'architecte Philippe Pumain ?

Nous soutenons ce projet qui réussit à concilier subtilement la restauration, extérieure et intérieure, de ce très beau bâtiment, et les nombreuses contraintes liées aux normes imposées pour l'exploitation de tout lieu culturel. Ce projet lui permet de retrouver enfin sa dignité patrimoniale et son utilité sociale.

### Quelles sont vos attentes par rapport à la programmation du cinéma ?

De la qualité et une vraie diversité de choix, grâce aux trois salles dont le Louxor sera doté, et qui devraient être consacrées à l'Art et Essai et aux cinémas des Pays du Sud, avec une orientation vers les scolaires. Nous espérons également que le Louxor pourra accueillir des avant-premières avec des cinéastes et des comédiens, et qu'animations et débats réussiront à en faire un pôle nouveau de la création cinématographique à Paris.

### Et Barbès ? Pensez-vous que le Louxor, nouvel équipement culturel pourra participer à l'amélioration du quartier ?

La Bibliothèque de la Goutte d'Or et le Centre Barbara très proches du Louxor ont déjà démontré ce que des équipements culturels peuvent améliorer dans un quartier. Le Louxor, va redevenir un magnifique cinéma au coeur du quartier Barbès et contribuer à restructurer une vie culturelle en déclin pendant quelques décennies.

L'aspect du carrefour et la vie quotidienne des riverains ne peut qu'être améliorée. Les amateurs de cinéma quant à eux, devraient être comblés.

plus d'information : [www.lesamisdulouxor.fr](http://www.lesamisdulouxor.fr)

• Photomontage du projet  
de l'architecte Philippe Pumain.



## TRANQUILLITÉ SENIORS



• Réunion d'information sur le dispositif tranquillité Seniors

La Ville de Paris met gratuitement à la disposition des seniors un service d'accompagnement pour effectuer, en toute tranquillité, des opérations de retrait ou de dépôt de fonds auprès de leur bureau de poste, de leur banque ou d'un distributeur automatique de billets.

Ce service de proximité est gratuit et s'adresse aux personnes valides.

Comment en bénéficier ? Il suffit d'appeler, quelques jours à l'avance, le 01.42.76.77.77.

Un inspecteur de sécurité de la Ville de Paris conviendra avec la personne d'un rendez-vous. Au jour convenu, deux inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris en civil et munis

d'une carte professionnelle et d'un ordre de mission, viennent chercher l'intéressé à son domicile, en voiture banalisée, et le accompagnent jusqu'à la porte de son domicile, à l'issue des démarches. La mission de Prévention et de Communication du Commissariat du 10<sup>e</sup> et le Point Paris Emeraude [23 rue Bichat] ont organisé en juin des réunions d'information dans les différents restaurants et clubs pour personnes âgées, ainsi qu'à la Mairie.

Ces réunions ont permis de présenter le dispositif « Tranquillité Seniors » et de mettre en garde de nombreux seniors contre les escroqueries et abus auxquels ils peuvent être confrontés dans la rue ou chez eux.

## LE SITE DE LA MAIRIE DU 10<sup>e</sup> A FAIT PEAU NEUVE

### Besoin d'un renseignement ?

[Horaires d'ouverture des piscines ?](#)

[Actualités culturelles de l'arrondissement ?](#)

[Menus des écoles ?](#)

[Extrait d'acte de naissance ?](#)

[Date et ordre du jour du prochain Conseil d'arrondissement ?](#)

[Consultation du journal municipal ?](#)

[Informations sur les travaux d'aménagement de votre quartier ?](#)

[Recherche d'une association ?...](#)

Rendez-vous sur le site de la Mairie du 10<sup>e</sup> : [www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr) qui vous renseigne et vous guide dans votre quotidien.

Chaque mois près de 16 000 personnes s'y connectent. Dorénavant leur recherche sera simplifiée grâce à une arborescence plus claire, la navigation sera plus agréable et ils pourront également consulter une carte interactive de l'arrondissement.

### Les services méconnus du site :

[www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)

• **Télé-services et télé-formulaires** vous permettent de réaliser vos démarches directement en ligne. En quelques clics vous pouvez formuler votre demande au service de l'Etat Civil. L'acte vous sera envoyé par courrier à votre domicile dans un délai d'une semaine.

• **Sectorisation : de quelle école dépend votre enfant ?**

Renseignez votre adresse postale pour connaître l'établissement scolaire de votre enfant.

• **Réserver un service P.A.M. 75 (Paris accompagnement mobilité)** Dispositif de transport à la demande, réservé aux personnes handicapées résidant à Paris.

• **Rechercher votre bureau de vote.** Renseignez votre adresse postale pour connaître votre bureau de vote.

### Mais aussi :

• **Catalogue des bibliothèques municipales.**

Consulter le fonds de n'importe laquelle des bibliothèques municipales de Paris, consulter son compte lecteur pour connaître les délais d'emprunt.

• **Débarassez-vous gratuitement de vos objets encombrants**

Machines à laver ou vieux fauteuils...demandez l'enlèvement d'un objet encombrant par les services de la propreté.



## LES NEWSLETTERS :

Pour recevoir régulièrement des informations sur l'actualité municipale, inscrivez-vous aux lettres d'informations électroniques, depuis la page d'accueil.



## PRÉPARER L'ENTRÉE DES PLUS PETITS À L'ÉCOLE

L'entrée à l'école maternelle est une étape importante dans la vie des jeunes enfants. La mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement a donc mis en place, au printemps 2009, une opération « passerelle » entre les crèches et les centres de loisirs, destinée à aider les enfants à s'habituer à l'environnement scolaire. Ainsi, une centaine d'enfants des crèches de l'arrondissement, ayant atteint

l'âge de trois ans, ont été accueillis, accompagnés de leurs puéricultrices, dans les trois centres de loisirs de l'arrondissement spécialisés dans la petite enfance.

Ce dispositif, qui sera renouvelé cette année, s'inscrit aussi dans notre volonté de développer et d'améliorer la qualité de l'accueil périscolaire et extrascolaire des jeunes parisiens.

## CET ÉTÉ, LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE SE SONT POURSUIVIS

*La période estivale, quand de nombreux Parisiens sont en vacances, est propice aux travaux de voirie. Cet été encore, plusieurs aménagements importants ont été menés à bien :*

**La rue d'Engbien** dans le quartier de la porte Saint-Denis. Après la rue d'Hauteville (élargissement des trottoirs, rénovation de l'éclairage) et la rue de l'Échiquier (réfection de la chaussée, élargissement des trottoirs), c'est la rue d'Engbien (entre la rue du Faubourg Poissonnière et la rue d'Hauteville) qui a bénéficié de travaux d'aménagement : élargissement des trottoirs et création d'un double sens cyclable.

Dans un des quartiers les plus denses de Paris, ces travaux permettent de mieux structurer et d'aérer l'espace public.

**La rue Civile** au cœur de Belleville a fait l'objet d'une inversion du sens de la circulation pour améliorer la sécurité à son carrefour avec la rue du Chalet et la rue du Buisson Saint-Louis.

**Le boulevard de Strasbourg**, axe majeur du 10<sup>e</sup>, qui relie le centre de Paris à la Gare de l'Est, a bénéficié de la pose d'un nouveau revêtement de chaussée anti-bruit, afin de limiter les nuisances sonores. Les trottoirs endommagés ont été refaits et un nouveau marquage au sol a été réalisé.

**La rue de Belzunce**, où se trouve une école élémentaire, a été sécurisée par la création de 2 passages piétons surélevés au niveau des croisements de la rue de Belzunce avec les rues Fénelon et Saint-Vincent de Paul. Deux zones de stationnement ont été créées, au niveau du n°5 rue de Belzunce et du n°1 rue Saint-Vincent de Paul.



• Rue de Belzunce



• Bruno Baccary (à gauche), petit-fils d'André Baccary, et André Panczer, président de l'AMEJD du 10<sup>e</sup>

## HOMMAGE À ANDRÉ BACCARY, JUSTE PARMI LES NATIONS

André Baccary était instituteur à l'école de la rue Martel. Pendant l'Occupation, au péril de sa vie, avec sa femme Clémence, il a caché 10 élèves juifs de cette école.

Pour cette action, la médaille de Juste parmi les Nations lui a été attribuée à titre posthume le 16 novembre 2008.

En son honneur, à la demande de l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés (AMEJD) du 10<sup>e</sup>, une plaque est aujourd'hui apposée dans le hall de l'école de la rue Martel.

Une cérémonie d'inauguration de cette plaque a eu lieu en mairie du 10<sup>e</sup> le 26 mai 2009, en présence de Liliane Capelle, adjointe au Maire de Paris, de Tony Dreyfus, député de la 5<sup>e</sup> circonscription, et de Rémi Féraud, maire du 10<sup>e</sup> arrondissement.

## Groupe Socialiste

### « Pour le service public postal »

Samedi 3 octobre, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, 7 500 personnes se sont mobilisées pour exprimer leur soutien au service public postal. Nous étions plus de 2 millions dans toute la France à participer à la votation citoyenne sur l'avenir de la Poste, pour dire non à sa privatisation.

La réponse du gouvernement est édifiante : il se moque de cette consultation car elle n'a pas de valeur légale. Et pour cause : il refuse d'organiser un référendum sur le sujet, et retarde autant qu'il le peut la mise en place de la procédure de référendum d'initiative populaire pourtant prévue par la révision constitutionnelle de juillet 2008. S'il n'est pas officiel, ce vote montre bien l'attachement des Français au service public postal.

Les bureaux de poste remplissent une mission indispensable : le service universel du courrier et de la presse, l'accessibilité bancaire pour tous, la présence dans les territoires qui est vitale en milieu rural, mais aussi une mission de lien social, en particulier dans nos quartiers populaires.

Quoi qu'en dise la ministre de l'économie, le changement de statut prévu par le gouvernement prépare bien une privatisation dont on connaît déjà les conséquences : baisse de qualité du service, hausse des tarifs, suppression de bureaux et destruction d'emplois.

Les élus socialistes du 10<sup>e</sup> réaffirment leur attachement à la Poste qui est et doit rester un service public, à renforcer, à moderniser et à rénover. La Poste appartient à toutes et à tous, les citoyens ont leur mot à dire sur son avenir, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.

#### Les élus socialistes du 10<sup>e</sup> :

**Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajeges, Sybille Fassio, Rémi Féraud, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky**

## Groupe Communiste

### « Tous citoyens du monde »

La décision de la Ville de Paris d'interdire l'accès au jardin Villemin pour y dormir la nuit, a mis à nouveau l'accent avec force sur la situation dramatique de l'accueil de ces personnes en errance.

Depuis 5 ans, les élus communistes n'ont cessé de réclamer un nombre suffisant d'hébergements pour accueillir les exilés qui campent dans nos rues, au bord du canal et qui s'étaient regroupés la nuit, dans le cadre d'une tolérance, plus particulièrement au sein du jardin.

Malheureusement, l'Etat a toujours refusé notre demande d'ouverture de 200 places d'hébergement supplémentaires que nous réclamons avec les associations d'aide aux exilés, niant même la réalité d'une situation dramatique que tous les habitants du 10<sup>e</sup>me, riverains de la place du Colonel Fabien, du square Alban Satragne, du canal Saint Martin ou du jardin Villemin constatent quotidiennement.

La mairie de Paris, qui a financé seule un kiosque d'aide aux démarches administratives, ainsi que des toilettes, a dû faire face à l'accueil de mineurs en grand nombre qui est, légalement, de sa responsabilité. Elle doit tout faire pour les accueillir et les prendre en charge. L'exode de ces populations venues d'Irak, d'Iran et d'Afghanistan va se poursuivre avec la situation de guerre dans cette région, aggravée par l'intervention de l'OTAN dans ce dernier pays, pour laquelle le gouvernement a engagé la France.

Comme la majorité des habitants du 10<sup>e</sup>me, les élus communistes ne se résignent pas à accepter que des gens vivent dans le jardin, la rue, sur les bords du canal.

Nous proposons l'ouverture par les services de l'Etat de places d'hébergement de nuit en nombre suffisant, associée à la création de lieux d'accueil de jour. Quant aux mineurs, compte tenu de l'ampleur du problème, la création d'une plate forme régionale de mise à l'abri et d'orientation devrait être examinée sans délais, avec une participation financière de l'Etat.

**Alain Lhostis, Conseiller de Paris,**  
Conseiller d'arrondissement chargé de la Politique de la Ville.

**Marie Thérèse Eychart, Adjointe au maire du 10<sup>e</sup>me,**  
Conseillère d'arrondissement chargée de la Petite enfance, des Droits de l'Homme et de la Lutte contre les discriminations.

## Groupe des Verts

### « Déplacer les exilés, et après ? »

Depuis plus de 6 ans, depuis la fermeture du camp de Sangatte à Calais, les exilés de différentes nationalités ont trouvé 'refuge' dans le 10<sup>e</sup> arrondissement.

Si les municipalités du 10<sup>e</sup> et de Paris ont tenté du 'mieux' que possible de trouver des réponses pour ces exilés, ce n'était pas du 'plus' que possible.

Il est vrai que le sort de ces personnes qui sont arrivés en France pour fuir les guerres, famines et autres f éaux, est de la responsabilité de l'état et pas d'une collectivité territoriale.

Mais on sait que les structures d'hébergement d'urgence sont saturées et que les personnes à la rue préfèrent les éviter. Alors si ces personnes ont choisi de dormir dans les jardins de la ville (fermés au public la nuit) qui cela peut il bien déranger ? En quoi les expulser de ce lieu à l'abri des regards mais aussi de personnes malintentionnées va servir leur cause ?

C'est pourtant cette voie que la municipalité parisienne a choisi cet été : les expulsions, violentes, des exilés des jardins Satragne et Villemin n'arrangent pas la situation des exilés. Ils se retrouvent à chercher dans tout le 10<sup>e</sup> des lieux de répit, loin des associations et qui plus est, ils sont là aussi 'délogés' de leur lieu de couchage par la police.

La municipalité parisienne s'honorerait de faire plus que ses compétences, de créer les conditions d'un accueil digne pour ces personnes qui ont, au péril de leur vie, choisi de rejoindre la patrie des droits de l'homme...

**Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris,**  
Chargée des personnes en situation de handicap,  
Déléguée au Maire du 10<sup>e</sup> à la prévention,  
la sécurité et aux sports

**Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement**  
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable  
et de l'Economie sociale et solidaire

## Groupe UMP et Gauche Moderne

### « Ensemble, exigeons une ville propre ! »

De mémoire de Parisienne, je n'avais encore jamais vu Paris aussi sale, et je comptais comme une grande partie d'entre vous, sur la conscience environnementale de la majorité municipale.

Pendant que le gouvernement met en place une taxe carbone, investit des millions d'euros pour le grenelle de l'environnement et donne une réelle priorité au développement durable, il semble que la gestion de l'environnement humain et l'organisation du ramassage des ordures ne soient décidément pas la priorité de la mairie.

Alors, je m'interroge tout comme vous sur la nécessité d'un grand mouvement populaire et citoyen afin de dire haut et fort aux élus du 10<sup>e</sup> arrondissement à quel point la saleté est une pollution et combien elle participe à la détérioration de l'environnement urbain et humain.

En effet, en dépit de nombreuses alertes sur le sujet depuis le début de la mandature, je ne constate pas de réelle amélioration durable dans les rues proches de nos écoles, de nos gares et de nos hôpitaux, sans oser parler du problème récurrent des riverains du canal Saint Martin.

C'est parce que j'aime ma ville et que j'ai conscience que notre région, notre pays et même notre planète sont en danger à cause de nos comportements, que je lance un appel solennel à tous les habitants du 10<sup>e</sup> qui refusent de voir leurs enfants à proximité de leur domicile avec des tas d'ordures.

La mairie a augmenté tous les impôts locaux depuis plus d'un an, et je demande que la priorité des priorités pour justifier ces hausses insensées, soit l'exigence de propreté.

Car au fond, on peut être dans une opposition constructive et honnête et ne pas accepter l'inacceptable. L'environnement a besoin de moyens forts et je m'engage à soutenir toute opération qui ira dans ce sens.

**Ensemble exigeons du maire une ville et un arrondissement propre en signant des pétitions, des témoignages, des courriers et tous moyens de communication afin de changer les choses.**

Je me tiens à votre disposition pour soutenir toute manifestation citoyenne pour la préservation de notre environnement et de notre qualité de vie.

**Lynda Asmani, Conseillère de Paris**

# LES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS DANS LE 10<sup>e</sup>

*La notion de pratiques artistiques amateurs s'applique aux expressions artistiques qui se déroulent en dehors d'un cadre contraignant, scolaire ou professionnel. Est-ce pour autant un simple loisir ? Le goût pour une discipline artistique devient souvent une passion, qui enrichit autant qu'elle détend et dont l'exigence produit de belles réussites. Vous êtes ainsi de plus en plus nombreux à pratiquer une ou plusieurs disciplines artistiques, en solitaire ou en groupes constitués.*

*Que ce soit pour un cours de danse pour votre enfant, des répétitions d'un groupe musical entre amis ou une initiation au théâtre ou à la photographie, nombreux sont ceux qui ont eu l'occasion ou l'envie de fréquenter les lieux qui offrent ces possibilités.*



• Festival des arènes de Montmartre 2009, organisé par la Compagnie du Mystère Bouffe.

## Où pratiquer ?

**Le conservatoire municipal Hector Berlioz** est le lieu où trouver une formation, une éducation à la musique, à la danse ou au théâtre.

**Paris ateliers** propose à Paris un apprentissage dans 85 disciplines (métiers d'art, arts plastiques et arts du récit). Deux ateliers dans le 10<sup>e</sup> :

**28 rue Lucien Sampaix et 1 rue Marie et Louise.**  
[www.paris-ateliers.org](http://www.paris-ateliers.org)

**Les centres d'animations** présentent une offre très variée et pour tous les âges.  
[www.crl10.net](http://www.crl10.net)

**Les cours municipaux d'adultes de la Ville de Paris** propose des nombreuses formations, souvent diplômantes.

**La Maison des pratiques artistiques amateurs**, nouvel établissement de la Ville de Paris, fournit tous les renseignements utiles sur les associations, les lieux de répétition ou d'enseignement artistique et accueille dans ses murs une programmation de théâtre, danse et musique.

**MCAA :**  
Auditorium Saint-Germain /  
4 rue Félibien 75006 Paris  
<http://www.mcaa.fr/>

## Les moments de partage

Les pratiques artistiques amateurs peuvent avoir, bien sûr, un aboutissement : une exposition, un concert, un spectacle.

Le 10<sup>e</sup> arrondissement est riche de ces événements, grands ou petits, où les artistes amateurs rencontrent leur public.

Citons entre autres les Voix sur berges, la fête de la musique, les Rencontres photographiques du 10<sup>e</sup>, la scène ouverte (place Sainte Marthe) du festival des arènes de Montmartre, le festival de danse Tobina, les Vents sur le Canal, le Off de la Nuit Blanche.

## Trois questions à Jean-Marie Guezala, Directeur de l'Espace Jemmapes

**Selon vous, quel rôle doit jouer un centre d'animation au niveau des pratiques artistiques amateurs ?** Les Centres d'animation du 10<sup>e</sup> sont ouverts aux très nombreuses compagnies de danse, théâtre et ensembles musicaux amateurs. De nombreux projets sont montés, notamment par des jeunes, dans nos centres. Une tarification très incitative est d'ailleurs appliquée ce qui permet à toutes les formations d'utiliser nos locaux. C'est la place qui manque le plus, pas le talent !

**Vous organisez depuis 2 ans la manifestation chorale « 10 de chœurs », les « Voix sur berges » ne suffisait plus ?** L'opération « Voix sur Berges », depuis 15 ans, est devenue la manifestation la plus importante d'Ile-de-France et probablement de France. Elle se déroule sur un seul après-midi, sans sélection ni de qualité, ni de styles, ni de nombre, les prestations se font de plus en plus extérieures. C'est la grande fête des chorales ! Toutefois, ces conditions ne permettent pas à certaines chorales de participer car elles n'ont pas le répertoire adapté à cette forme.

C'est pourquoi les « Rencontres Chorales de Paris » sont nées : 14 concerts principalement en soirée, des lieux magnifiques à découvrir et aux acoustiques adaptées, le 10<sup>e</sup> et, depuis l'année dernière, le 19<sup>e</sup> arrondissement qui a fait appel à nous, près d'une trentaine d'ensembles sélectionnés mêlant chœurs en devenir et chœurs confirmés, des répertoires fouillés, des concerts gratuits en bas de chez vous, dans les quartiers, pour démocratiser cet art choral...



## Comment définissez-vous le chant choral amateur ?

Le chant choral est à la musique ce que le football est au sport ! L'activité artistique la plus nombreuse, et de loin ! L'engouement est de plus en plus visible, les styles se modernisent et investissent des univers jusque là encore vierges... les amateurs osent sans risquer le ridicule ou la faute, ils donnent d'eux-mêmes, sans compter : les choristes s'éclatent, ça se voit ! C'est pourquoi il faut les aider à progresser, se rencontrer, se confronter, s'améliorer pour s'éclater encore et toujours plus. C'est toute notre ambition.

# LA BOURSE DU TRAVAIL 3, rue du Château-d'Eau, Paris 10<sup>e</sup>

*Le 3 mars 1851, Francis Sain, député de la Loire, demande à l'Assemblée législative que soit créée à Paris une « Bourse des travailleurs » pour faciliter la circulation du travail à l'image de la bourse financière qui favorise celle des capitaux depuis 1724. L'idée fut soumise en 1884 au Conseil municipal de Paris puis votée à la majorité blanquiste et radicale socialiste.*

Son objectif était de fournir aux syndicats, désormais autorisés par la loi de 1884 sur la liberté d'association, une « maison » pour les différents métiers qui y disposeraient de bureaux et de salles de réunion. Les ouvriers proposeraient leur travail et les patrons leur feraient des offres d'emplois.

La Bourse fonctionnerait comme une société mutualiste pour placer les ouvriers et leur offrir un soutien par des caisses de grève ou de chômage. Tout groupe syndical aurait un représentant au sein d'un Comité général qui élirait une Commission exécutive de 21 membres, dirigeant les affaires courantes. Dès 1893, la Bourse fut reconnue d'utilité publique et reçut une subvention annuelle la liant désormais à la Ville.

Son emplacement fut choisi en décembre 1888, un vote se porta sur un terrain de 1755 m<sup>2</sup> entre le 3 rue du Château-d'Eau et la rue de Bondy (aujourd'hui 26, rue René-Boulanger), occupé de 1855 à 1880 par le Grand Café parisien. Un architecte de la Ville de Paris, Joseph-Antoine Bouvard, fut chargé de sa construction, il l'édifia de 1888 à 1896 dans un style néo-Renaissance, son architecture et son décor devant proclamer avec force la vocation de l'édifice.

Le bâtiment est organisé sur cinq étages autour d'une grande cour centrale aménagée en

salle de réunion « **la salle Ambroise-Croizat** » pouvant contenir 1500 personnes ou plus, modulable par adjonction de salles secondaires sur son pourtour grâce à un système de planches en fer escamotable par coulissement. Son décor est somptueux : entre de majestueux piliers en fer soutenant la charpente métallique et la voûte vitrée, les murs sont ornés de fresques murales représentant divers métiers, un buste de Jean Jaurès occupe la place d'honneur. Une large galerie fait le tour de la salle pour desservir les principaux services. De très nombreux bureaux, des pièces de réunions et une vaste bibliothèque occupent les étages. En sous-sol, se trouve la salle « **de Grève** » où se négocient offres et demandes d'emplois (ainsi nommée en souvenir de la place de Grève où se pratiquait l'embauche des ouvriers). Chaque étage - et ce fut révolutionnaire pour l'époque - fut équipé d'eau, d'électricité, d'un téléphone et d'un poste de secours contre l'incendie.

Sur la façade de 36 m de long court l'inscription « **Bourse du Travail** ». Trois têtes symbolisant « **La République, La Paix, Le Travail** » surmontent les imposantes portes d'entrée en fer forgé. Aux étages supérieurs, entre les fenêtres encadrées de pilastres corinthiens, sont gravés les noms d'artistes, d'industriels ou d'inventeurs, tous issus de la classe ouvrière : « **Bouille, Etienne Boileau, Le Nôtre, Les Estienne, Vaucanson...** ».



Sous la devise républicaine « **Liberté, Égalité, Fraternité** », un cartouche avec les mots « **Labor** » et « **Pax** » orne les pilastres latéraux. Au pinacle, une horloge est entourée des lettres « **RF** », au dessus sont représentées les armoiries de Paris « **La nef** » et sa devise « **Fluctuat nec mergitur** ».

Dès l'entrée est proclamé avec force le programme de la Bourse du travail : « **La Paix dans le travail, dans le cadre et au moyen de la République** ».

*Jeannine CHRISTOPHE*



# Inacceptable? Dans le 10<sup>e</sup> aussi !



**Paris est notre environnement, protégeons-le !**